Ces noms nous sont-ils familiers ? (5ème partie)

Émile Zola

Pour Émile Zola, comme pour Victor Hugo, la question de savoir si leur nom nous est familier semble bien superflue. Ils sont, de toute évidence, parmi les Français du passé, deux de ceux que l'on connaît le mieux. Nous vivons avec eux. Ils continuent de nous parler. Ils sont nos contemporains.
Nous terminons, avec Émile Zola, ce tour d'horizon consacré aux noms des écoles de Tourlaville. L'histoire personnelle de Zola est celle d'un homme qui ne voulait pas faire de politique mais qui a été contraint d'en faire. Et qui, par là, ne cesse, aujourd'hui, d'alerter notre conscience.

Le vingtième siècle a accumulé des événements qui réclament la vigilance dont il s'est fait le porte-parole à un moment tragique de l'histoire de la toute jeune République. Son action personnelle reste d'actualité chaque fois que l'on veut, pour présenter à l'opinion publique un visage aimable, réécrire l'histoire, en faire oublier les pages les plus sombres, en particulier celles qui appartiennent à notre histoire contemporaine.

Zola voulait être écrivain, rien qu'un écrivain. C'était déjà beaucoup. Il eut, précocement, une vision claire de l'objectif qu'il voulait atteindre. Influencé par le discours scientifique de son époque, il se proposa d'écrire *l'Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire*. Il voulait refaire, en somme, ce que Balzac avait fait pour la Restauration avec *la Comédie humaine*. En incluant – c'était une grande nouveauté – les classes défavorisées de la société. Projet énorme qu'il put mener à son terme de 1869 à 1892.
C'est dans cet ensemble que prennent place des romans que nous connaissons tous pour les avoir lus ou pour en avoir vu l'adaptation cinématographique. Nous pensons particulièrement à *L'Assommoir* (1877) et surtout à *Germinal* (1885).
Tout en reconnaissant la grandeur du souffle épique qui l'animait, les milieux politiques de gauche ne goûtaient que médiocrement cette œuvre. Ils lui reprochaient de donner de l'ouvrier une image dégradante. À ses détracteurs Zola répondait : *« J'entends être un romancier tout court, sans épithète… Mes opinions politiques ne sont pas en cause… Je dis ce que je vois, je verbalise simplement et je laisse aux moralistes le soin de tirer la leçon. »* Il restait indifférent à des critiques qui ne l'atteignaient pas en sa qualité d'auteur animé par le souci de donner au public une image vraie de la société.
C'est dans ce contexte de réussite littéraire à peine entamée par les critiques que Zola fut interpellé, happé, par des événements qui l'avaient d'abord laissé indifférent et que l'on connaît sous le nom d'affaire Dreyfus. L'Affaire !
Nous ne pouvons retenir ici, des grands traits d'une affaire qui a marqué le tournant du vingtième siècle, que ceux qui sont en rapport direct avec l'action de Zola.
L'affaire Dreyfus commença en 1894. Né à Paris en 1840, Zola entamait donc les premières années d'une maturité épanouie. Il avait réussi à imposer son œuvre sans faire de concessions à un milieu littéraire qui répugnait à l'admettre en son sein. Il n'entrerait jamais à l'Académie française. Il n'en connaissait pas moins un succès populaire qui lui assurait une large aisance. C'était un homme pour lequel le temps était venu de récolter le fruit de ses efforts.
Il allait tout remettre en question.
En septembre 1894, le service de

renseignements français intercepta une lettre-bordereau non signée destinée à l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris et annonçant l'envoi de documents secrets. L'examen de l'écriture manuscrite la faisait attribuer au capitaine Alfred Dreyfus, stagiaire à l'État-Major, qui était arrêté le 15 octobre. La presse parla immédiatement de trahison.

Le procès qui s'ensuivit rapidement condamna le capitaine Dreyfus à la dégradation militaire et à la détention perpétuelle. Le 5 janvier 1895, eut lieu, dans la cour de l'École Militaire, la fameuse scène publique de la dégradation du condamné. L'affaire Dreyfus était née. Pendant plusieurs années, elle devait rester au premier plan de l'actualité.

Dans les mois qui suivirent, les tentatives pour obtenir la révision du procès échouèrent et le Colonel Picquart nouveau chef du Service de renseignements qui soupçonnait le commandant Esterhazy d'être le véritable auteur de la lettre incriminée était muté dans le Sud-Tunisien.

Les faits, tels qu'ils étaient présentés par les journaux, avaient un double visage. D'un côté, les amis de Dreyfus par la voix de *l'Aurore* de Georges Clémenceau poursuivaient leurs efforts pour obtenir la révision du procès, tandis que de l'autre, une presse nationaliste et antisémite continuait à accabler Dreyfus et à travers lui tous ceux qui se réclamaient de la religion juive.

Les propos antisémites prirent alors un caractère de violence extrême : *« On ne peut imaginer œuvre plus scélérate et plus infâme que celle entreprise par le Syndicat juif. Pour arracher à un châtiment trop mérité, un misérable traître qui a avoué son crime. Il n'a pas craint d'affoler le pays tout entier et de couvrir d'injures les chefs les plus respectés de notre armée. »*

Ces lignes sont extraites d'un dossier publié en 1975 par le Service éducatif des Archives départementales du Calvados sous le titre L'affaire Dreyfus vue du Calvados. Nous y voyons que l'affaire Dreyfus était loin de se limiter aux cercles politiques parisiens et que le regard que la presse régionale portait sur elle ressemblait fort à celui d'une presse nationale largement diffusée. Les thèses antisémites faisaient, même dans les provinces reconnues pour la modération de leurs jugements, l'objet d'une propagande active. Une conférence faite à Caen englobait juifs et protestants dans la même réprobation, les rendant responsables des nouvelles lois scolaires, des difficultés coloniales et des scandales financiers. Quant aux critiques faites à l'Armée, elles étaient mal reçues par l'opinion publique qui voyait en elle le seul espoir de reprendre, un jour, l'Alsace et la Lorraine. Le Conseil Général du Calvados vota une adresse au ministre de la Guerre *« blâmant énergiquement la campagne de calomnies et d'injures entreprise contre l'Armée et ses Chefs par les défenseurs d'une cause anti-française, justement flétrie par un arrêt de la Cour d'Assises de la Seine »*. Le Conseil Général terminait en demandant au Préfet de se faire l'interprète auprès de *« M. le Ministre de la Guerre, de ses sentiments de profond respect et d'absolue confiance dans l'Armée et dans les Chefs qui la commandent. »*

C'est dans ce contexte que Zola intervint d'une manière retentissante. Au fil des mois, il s'était convaincu de l'innocence de Dreyfus. Le 13 janvier 1898, il publia dans *l'Aurore* sous le titre *J'accuse* sa Lettre à M Félix Faure Président de la République :

Cinq Centimes

ERNEST VAUGHAN

L'AURORE

Littéraire, Artistique, Sociale

J'Accuse...!

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par ÉMILE ZOLA

LETTRE A M. FÉLIX FAURE

Président de la République

Le 13 janvier 1898, Émile Zola s'adresse au Président de la République, Félix Faure

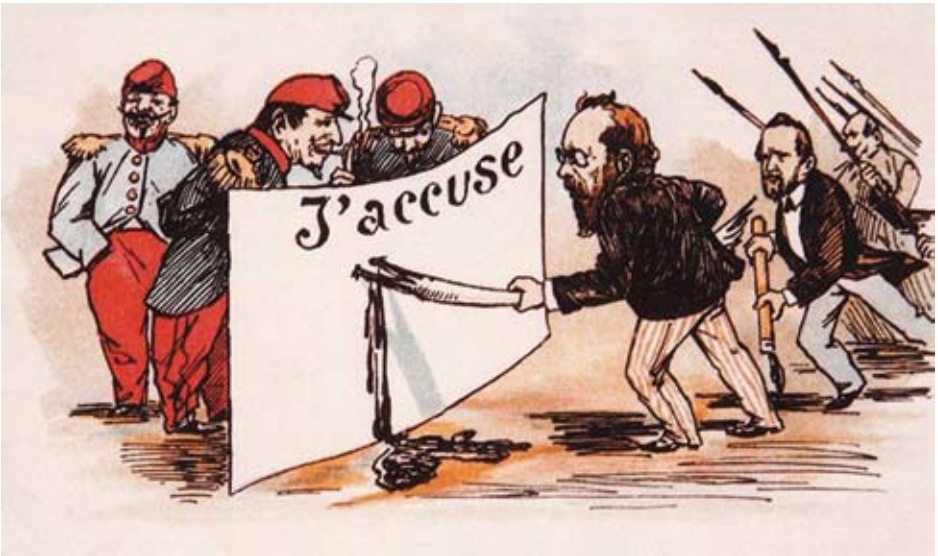

« Mais quelle tache de boue sur votre nom – j'allais dire sur votre règne – que cette abominable affaire Dreyfus… »
Suit une longue analyse des événements qui ont marqué l'affaire. Elle se termine par la fameuse diatribe où l'expression *J'accuse* visant les militaires et les experts en écriture qui ont mené l'enquête est répété huit fois.
Zola terminait ainsi : *« Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.*
Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !
J'attends. »
Zola n'eut pas à attendre longtemps. Le 23 février suivant, il était condamné à un an d'emprisonnement et à 3000 F d'amende. Il avait conscience d'avoir mis en péril tout ce qui avait fait, jusqu'alors, son existence d'homme, d'auteur, d'artiste. C'était chose faite.
Zola qui apparaissait maintenant comme le plus déterminé des Dreyfusards aux côtés de la famille et des amis du capitaine fut l'objet d'une campagne de diffamation frénétique. À Lisieux un conseiller municipal avait proposé d'envoyer une lettre de félicitations au général de Pellieux *« pour sa courageuse attitude dans le procès Zola. »* Le général de Pellieux commandant la place de Paris, avait été chargé de l'enquête administrative. Il innocentait Esterhazy et accablait Picquart : *« En mon âme et conscience, je dis : Esterhazy me semble hors de cause… Picquart paraît coupable… »* Zola l'avait accusé d'avoir *« fait une enquête scélérate »*. La proposition du conseiller Lexovien fut amendée. Le Conseil municipal vota une adresse de félicitations au Président de la République *« pour l'heureuse issue de l'affaire Zola »*. Ce qui, en vérité, changeait peu de choses.
Si ces textes qui ne font pas honneur à la perspicacité d'une opinion publique aveuglée par la propagande antisémite, méritent d'être rappelés, c'est pour montrer, par opposition, quel courage intellectuel il fallait à Émile Zola pour signer le texte qui lui valut d'être condamné.
L'affaire Dreyfus suivit son cours d'une manière confuse. Les Dreyfusards obtinrent douloureusement gain de cause. Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation après bien des péripéties réhabilita le capitaine Dreyfus. Le 13 juillet Dreyfus et Picquart étaient réintégrés dans l'armée, le premier avec le grade de commandant, le second avec le grade de général de brigade.
Zola ne put se réjouir de la réussite d'efforts collectifs auxquels il avait apporté une contribution personnelle importante, voire décisive. Il avait succombé dans des conditions mystérieuses, le 29 septembre 1902.

« Envions-le, sa destinée et son coeur lui firent le sort le plus grand : il fut un moment de la conscience humaine. »

La thèse de l'accident domestique (asphyxie par oxyde de carbone) est celle qui est le plus souvent avancée. Son oraison funèbre avait été prononcée le 5 octobre par Anatole France : *« Envions-le, sa destinée et son cœur lui firent le sort le plus grand : il fut un moment de la conscience humaine. »*

Près d'un demi-siècle plus tard, Jean Zay, juif et ancien ministre de l'Éducation du Front Populaire fut condamné par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand à la déportation pour une durée indéterminée sous l'imputation de *« désertion en présence de l'ennemi »*. Ce qui était proprement insoutenable. Une droite haineuse et revancharde condamnait Jean Zay comme elle avait condamné Dreyfus et à peu près dans les mêmes termes. Il échappa à l'île du Diable où avait séjourné Dreyfus, en raison des difficultés de communication entre la France et la Guyane. (Nous avons rappelé dans quelles circonstances il avait été assassiné). En 1940, les « Zola » qui auraient pu le défendre étaient muselés, bâillonnés. Mendès France dirait de lui : *« Ceux qui l'ont assassiné ont porté un coup, non seulement à ceux qui l'ont aimé, mais au pays tout entier »*. Mais c'était bien plus tard.
Est-ce à dire que la voix de Zola s'est éteinte à tout jamais ? Non et heureusement pour la République.
Quand un intellectuel, un responsable politique, qu'il soit homme ou femme dit, écrit aujourd'hui, en 2007, contre le négationnisme : *« Pour moi, jusqu'à la fin de mes jours, jusqu'à mon dernier souffle, je me battrai contre vous et vos semblables »* (*La Presse de la Manche*, mardi 13 mars 2007, page 23) c'est toujours la voix de Zola qui nous parle.

Jean-Pierre Martin

Portrait d'Émile Zola réalisé par Manet